

Comité de suivi Loi de refondation de l'école : le rapport annuel au parlement ([synthèse](#))

Le comité de suivi dans son rapport présenté en commission à l'Assemblée nationale le 13 janvier 2016 fait un constat plutôt accablant : « *Le comité de suivi de la loi de refondation ne peut qu'être frappé par l'insuffisance de l'appropriation de la cohérence de la loi par les enseignants, par l'affadissement et la parcellisation de son application* ». Il déplore que « *la refonte des programmes ne soit faite qu'en dernier lieu* ». La priorité au 1er degré s'est « *progressivement affaiblie et diluée, d'où un sentiment important de déception* ». Le statut d'indépendance des nouvelles instances telles que le CSP est « *entravé par le poids de schémas organisationnels anciens* ».

Quant à la réforme de la FDE, celle-ci « *peine à trouver son équilibre* ». Sa mise en œuvre est « *extrêmement difficile et avance aujourd'hui sur la base de la mobilisation des personnels de l'éducation nationale et des personnels de l'université engagés* ». Il déplore la « *cassure entre disciplinaire et pratique et le séquençage M1-M2 : préparation du concours et stage* » et considère que « *le nouveau modèle de formation et l'objectif de création d'une culture commune à tous les personnels demeurent même incompris des stagiaires* ».

Bref... pas de quoi être fier ! Si nous pouvons partager ces quelques constats (nous aurions pointés bien d'autres problèmes !), les préconisations du comité nous semblent floues et incantatoires. En voici la liste (avec entre parenthèses et en italique, nos commentaires).

- Réaffirmer et soutenir un continuum de formation quitte à en redéfinir certains aspects en cohérence avec les enjeux de réussite pour les élèves. (*ça veut dire quoi concrètement ?*)
- Soutenir la mobilisation des directeurs d'Espé, des formateurs, des inspecteurs pédagogiques et des recteurs (*merci ! concernant les formateurs, ça supposerait de les écouter nettement plus !*)
- Valoriser la place de l'Espé dans l'université (*oui, mais quid de l'indépendance des universités ? et avec quels moyens ?*)
- Réfléchir au séquençage global des contenus de l'offre de formation au sein d'un créneau de formation L3-T2 (*la préprofessionnalisation citée dans tous les textes depuis des décennies mais jamais mise en œuvre...*)
- Redéfinir la notion de tronc commun (*dans quel sens ?*)
- Expliciter le profil attendu de l'enseignant.e. (*L'actuel référentiel de compétences métier est plutôt clair, dans quel sens le comité souhaite-il aller ?*)
- Intégrer davantage les viviers renouvelés du recrutement, en valorisant les compétences acquises à l'extérieur de l'Éducation nationale. (*il faudrait commencer par mieux payés les enseignant.e.s et mieux traités les contractuels*)
- Valoriser les démarches d'évaluation chez les enseignant.e.s, à l'échelle des établissements et au niveau de la formation (*et ça améliorerait la formation ??...*)
- Valoriser le travail collectif et collaboratif des enseignant.e.s (*tout à fait d'accord, avec des moyens de concertation ?*)
- Mettre en place une formation des formateurs (*tout à fait d'accord, sur le temps de travail et en lien avec la recherche !*)
- Poser un outil global d'évaluation de la mise en œuvre de la formation en précisant les équilibres assumés par l'université et par les praticiens.

Ce rapport a l'avantage de dire ce que le gouvernement a refusé d'entendre pendant 3 ans. Mais ce n'est pas avec un tel rapport que nous réussirons à redresser la barre de la FDE ! Ce gouvernement étant sourd, nous avons jusqu'aux présidentielles de 2017 pour reconstruire un projet crédible. Il ne le sera que si tous les personnels peuvent donner leur point de vue et œuvrer à ce projet alternatif. Le SNEP-FSU avec la FSU s'y emploiera.